



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question au Gouvernement n° 1714

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Maxime Bono.

M. Maxime Bono. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat.

Une récente enquête de la chambre de commerce et d'industrie de Paris sur l'affectation que les ménages entendent donner à leur épargne montre que la baisse de la TVA conforte nettement les intentions d'entreprendre des travaux de restauration dans les logements.

Lors du salon du bâtiment, les professionnels réunis à Paris ont tous confirmé que les mesures récentes de baisse de TVA sur les travaux de restauration portent leurs fruits. Ils constatent chaque jour une forte demande et y voient, bien évidemment, la perspective de conforter et développer l'emploi dans ce secteur.

Cette forte demande risque néanmoins de créer des tensions sur le marché de l'emploi; certains artisans s'inquiètent d'ores et déjà de la difficulté à trouver des compagnons formés.

Ma question, madame la secrétaire d'Etat, sera la suivant: quelles mesures le Gouvernement envisage-t-il de prendre afin de permettre au plus vite à nos jeunes de se former et de s'orienter vers les métiers du bâtiment qui, aujourd'hui, leur offrent de réels débouchés ? (Applaudissements sur plusieurs les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat.

Mme Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat. Ma réponse sera courte et tiendra en deux points.

Premièrement, il est vrai que le travail reprend, avec un tout petit bémol, cependant: les organisations patronales devront prendre garde à la dérive des prix. Tel est le message que M. Jean-Noël Kerdraon, au nom du groupe, nous a apporté ce matin.

Deuxièmement, face à l'absence d'employés qualifiés, Martine Aubry a proposé, via la signature d'une convention avec l'UPA à ce sujet, d'engager dès le mois de janvier une campagne active en direction des jeunes afin de les inciter à s'orienter vers ces qualifications. Nous avons avec Claude Allègre et Nicole Péry revu le contenu de l'apprentissage afin que des jeunes déjà nantis d'une qualification ou d'un niveau suffisants puissent être formés en un an. Des moyens financiers, un contenu d'apprentissage revu, 100 contrats départementaux, 5 000 contrats en un an avec la mobilisation des services publics sous l'autorité de Mme Aubry: ce dispositif devrait fonctionner, pour peu que tout le monde nous rejoigne. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Maxime Bono](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1714

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : PME, commerce et artisanat
Ministère attributaire : PME, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 1999, page 10359

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 1999